

## Les Présidents

«civilité» «Prénom\_\_Nom»  
«Titre\_1» «Titre\_2»  
«Adresse\_1»  
«Adresse\_2»  
«CP» «Communes»

Versailles, le 30 octobre 2020

«Appel»,

La crise sanitaire et la crise économique qu'elle engendre impactent fortement les entreprises de notre département. Devant les difficultés qu'elles rencontrent, il est souvent ardu pour les chefs d'entreprise de trouver appui et conseil. Or, nous le savons, elles ne sont souvent prises en compte que bien trop tard. C'est en effet dès les premiers problèmes qu'il faut tenter de les résoudre.

Dans de nombreux cas, les dirigeants, en particulier ceux des plus petites entreprises, ont peu recours aux procédures par manque d'information ou par peur de contact avec le système judiciaire.

Dans notre département existe pourtant, depuis de nombreuses années, un outil gratuit, anonyme et confidentiel destiné à anticiper et résoudre les difficultés des entreprises. C'est le CIP Yvelines, Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises. Les CIP existent depuis 1995 au plan national.

Le CIP Yvelines a été fondé par l'Association des anciens juges consulaires du Tribunal de commerce de Versailles, la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes, l'Ordre des experts-comptables et l'Ordre des avocats du Barreau de Versailles avec l'appui de la CCI Versailles-Yvelines et de la Chambre de métiers et de l'Artisanat des Yvelines, du MEDEF 78 et de la CPME 78.

Structure indépendante, le CIP Yvelines se positionne plutôt dans la prévention et le questionnement sur les mesures d'avenir à mettre en place.

Le CIP Yvelines est installé à la CCI Versailles-Yvelines au 21 avenue de Paris à Versailles et est joignable par courriel à [cipyvelines@cci-paris-idf.fr](mailto:cipyvelines@cci-paris-idf.fr) et par téléphone au **01 30 84 78 83**.

### **CIP Yvelines**

21 avenue de Paris - 78000 Versailles

[www.cip78.fr](http://www.cip78.fr) - [cipyvelines@cci-paris-idf.fr](mailto:cipyvelines@cci-paris-idf.fr)

Une permanence est ouverte tous les 15 jours le jeudi matin sur rendez-vous dans les locaux de la CCI Versailles-Yvelines. Toutes les informations sont disponibles sur le site [www.cip78.fr](http://www.cip78.fr)

Le chef d'entreprise peut y rencontrer, en toute confidentialité, des professionnels qui pourront, après écoute et dialogue, l'informer sur les solutions existantes et l'orienter vers les plus adaptées.

Un reportage y a été récemment consacré par France 2 dans Télématin : vous pouvez le retrouver sur le site du CIP 78 [www.cip78.fr](http://www.cip78.fr) ou sur [www.linkedin.com/posts/cci-78\\_entreprises-activity-6721400354665177088-4QIR/](https://www.linkedin.com/posts/cci-78_entreprises-activity-6721400354665177088-4QIR/)

Toutes les entreprises des Yvelines inscrites au RCS ou au RM ont accès à cet outil.

Aussi, dans votre rôle de premier interlocuteur des commerçants, artisans et entrepreneurs de votre commune, n'hésitez pas à les informer de l'existence du CIP Yvelines et à les y orienter si le besoin s'en fait sentir.

Grâce à vous, nous pourrions ainsi limiter les conséquences de la grave crise économique qui se profile dans les prochains mois. Plus que jamais, dans ce contexte de deuxième confinement, les entreprises des Yvelines ont besoin de soutien, d'attention et d'appui, de la part de l'ensemble des acteurs de leurs territoires.

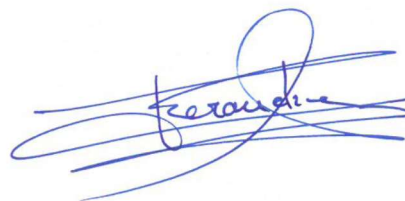
Vous en remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, «Appel», l'expression de nos sentiments distingués.



Gérard BACHELIER  
Président de la CCI 78



Christian GUEGAN  
Président du CIP Yvelines



Ronan KERAUDREN  
Président de la CMA 78

Avec le soutien de :

Zacharie HARDY  
Président du MEDEF 78

Thomas GODEFROY-SCOLA  
Président de la CPME 78